

La noblesse vitréenne sous l'Empire et la Restauration (1800-1830)

Nétumières, Bonteville, Rosnyvinen et Langle
l'exemple de quatre aristocrates du Pays de Vitré

Le 18 brumaire an VIII – 9 novembre 1799 – Napoléon Bonaparte prend le pouvoir avec pour objectif principal la disparition des partis et la réconciliation des Français qui, toutes conditions confondues, aspirent à la tranquillité et à l'ordre. Et le premier consul de répéter «La Révolution est faite, elle est finie» ou encore «Ni bonnet rouge, ni talon rouge».

Si avec le comte de Ségur¹, la plupart des royalistes affirment alors ne pas aimer Bonaparte, ils apprécient cependant celui qui abroge la loi des otages, qui rappelle les proscrits de Fructidor, qui fait remettre en liberté les prêtres incarcérés et rouvrir les églises fermées au culte, avant de signer le Concordat. Ils respectent celui qui permet le grand retour des émigrés par des radiations progressives, puis par une amnistie générale le 26 avril 1802, et qui négocie, par l'intermédiaire de l'abbé Bernier, la soumission des chefs royalistes de l'Ouest.

Mais l'illusion partagée par Louis XVIII et ses fidèles de voir Bonaparte rétablir la monarchie légitime sur le trône de France est vite déçue. Dès septembre 1800, du fond de sa solitude de Mittau, en Courlande, le roi en exil est détrompé par le futur empereur qui lui écrit :

«J'ai reçu, Monsieur, votre lettre, je vous remercie des choses que vous me dites. Vous ne devez pas souhaiter votre retour en France : il vous faudrait marcher sur cent mille cadavres. Sacrifiez votre intérêt au repos et au bonheur de la France, l'histoire vous en tiendra compte. Je ne suis pas insensible aux malheurs de votre famille ; je contribuerai avec plaisir à la tranquillité de votre retraite».

¹ «C'est un homme que personne n'aime, mais que tout le monde préfère», le comte de Ségur à propos de Napoléon.

Et le «terrible exil» de commencer pour Loui^s XVIII et pour sa famille, en même temps que s'annoncent quinze années entre victoire et gloire pour les uns, sous les ailes de l'Aigle, tristesse et résignation pour les autres, dans l'espérance de voir reflleurir les Lys.

Officiellement réconciliés, les Français continuent cependant à s'opposer. À l'intérieur d'une même caste – la noblesse – les idées politiques et les situations financières sont forts différentes. Dans le pays de Vitré, le général de Rosnyvinen de Piré, le comte de Bonteville, le vicomte de Langle et le marquis des Nétumières, survivants des mauvais jours, vont devoir s'adapter à une nouvelle organisation sociale et appréhender, chacun à leur manière, les trente années qui s'annoncent.

Sous les ailes de l'Aigle : le général de Rosnyvinen de Piré (1778-1850)

Dans ses mémoires², le duc Victor de Broglie écrit : «Napoléon avait foi dans la jeunesse et aimait rapprocher de lui les êtres neufs».

Quittant l'armée des Princes en 1795 pour entrer en chouannerie jusqu'à la pacification de 1796, le jeune Hippolyte de Rosnyvinen de Piré³ eut probablement le même sentiment à l'égard de Bonaparte, dont le service lui permettait de restaurer son nom et sa fortune, mais aussi de laisser libre cours à son tempérament fougueux en s'engageant, dès le 22 mars 1800, dans la légion des hussard volontaires du Premier Consul. Maréchal des logis le 1^{er} mai 1800, capitaine le 20 juin suivant, il fut licencié avec son corps le 16 août 1801.

² Duc de Broglie, *Mémoires, 1781-1870*.

³ Fils de Pierre-Marie de Rosnyvinen de Piré et d'Hélène Éon du Vieux Chastel, alliée à la branche cadette de Savoie-Carignan déclarée apte à occuper le trône de Sardaigne, Hippolyte-Marie-Guillaume est né à Rennes, le 31 mars 1778, en l'hôtel de Piré, rue du Contour de la Motte. Il est le cousin germain au maternel et le gendre d'Émilie de Bonteville, épouse du marquis Marie-Paul des Nétumières. Le chevalier Hippolyte de Piré émigra dès 1789 avec ses parents. Ils rejoignirent Spa, puis Coblenze, où le jeune homme, âgé de quatorze ans, fut admis dans les gardes du corps du frère du roi au début de l'année 1792. Deux ans plus tard, Hippolyte, devenu sous-lieutenant, sert en Hollande au régiment de Rohan-Soubise. En juin 1795, on le retrouve aide de camp du comte de Sombreuil à Quiberon. Blessé à la poitrine, il survécut pourtant au massacre exigé par Tallien et se fit incorporer sous les ordres du comte de Puisaye. Comme Auguste de Bonteville, il mène alors une vie particulièrement aventureuse et s'impose comme un des principaux chefs contre-révolutionnaires des Pays de Rennes et de Vitré. Sur Hippolyte de Piré, voir MONTIGNY, M., *Guillemette de Rosnyvinen de Piré, histoire d'une famille bretonne*, Honoré Champion, Paris, 1923, et GAUTIER, S., *Marie-Paul et Émilie-Olympe, le marquis et la marquise des Nétumières en famille et en société*, mémoire de DEA, sous la direction d'O. Chaline, Rennes, 2001.



Hippolyte de Rosnyviken de Piré, 1848.

Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 4 Fi 8287.

À l'été 1805, Hippolyte est rappelé au service de l'empereur et employé, à partir du 22 septembre, comme capitaine à l'état-major général de la Grande Armée. Il se distingue alors à Austerlitz, le 2 décembre 1805, et à Iéna, le 14 octobre 1806. Nommé chef d'escadron au X^e husards le 30 décembre suivant, il fait preuve d'une grande bravoure à Eylau, le 8 février 1807, ce qui lui vaut le titre de chevalier de la Légion d'honneur. Le 25 juin suivant, après la victoire de Friedland (14 juin 1807), il est promu au grade de colonel du VII^e chasseurs à cheval. Affecté en 1808 à l'armée d'Espagne, Hippolyte de Piré, petit-fils du turbulent Guillaume de Rosnyvinen, marquis de Piré (1712-1796)⁴, accepte d'être fait baron d'Empire, le 2 août. Sa conduite héroïque à la bataille de Somo-Sierra le 30 novembre 1808 lui vaut le grade de général de brigade auquel il est promu le 10 mars suivant. Prenant part à la campagne d'Autriche de 1809, il se distingue de nouveau aux combats de Tengen (19 avril), d'Eckmühl (22 avril), de Ratisbonne (23 avril) et d'Ebersberg (3 mai). Il est également sur les champs de bataille d'Essling, les 21 et 22 mai⁵, et de Wagram, les 5 et 6 juillet. La campagne de Russie, à partir de 1812, lui permet de se distinguer à nouveau à Ostrowno les 25, 26 et 27 juillet. C'est à Vitebsk, le lendemain, qu'il reçoit la croix d'officier de la Légion d'honneur.

Avec les trois Colbert, d'Imecourt, Flahaut, La Bourdonnaye, Narbonne, Latour-Maubourg, deux Périgord, un Noailles et d'anciens chouans comme Bourmont⁶, Hippolyte de Piré est de ces aristocrates ralliés qui servent Napoléon dans toutes les campagnes de l'Empire. Avec eux, de nombreux jeunes gens issus de la vieille noblesse ne cherchaient-ils pas, après tant de mauvais jours, à trouver avantage auprès de l'empereur et ne suivaient-ils pas en cela le sage conseil de madame de Béthune :

«Légalisez votre existence, vos biens, vos noms. On fera toujours une grande différence (sous quelque régime que cela soit) entre le duc de Montmorency et le duc de Rovigo», c'est-à-dire le général Savary⁷.

Aussi pour se laver de l'indignité qu'il y avait pour de grands noms à servir dans l'armée impériale et du ridicule qu'il y avait à fréquenter nombre de parvenus à la cour des Tuileries, on pouvait toujours se marier entre soi, les mariages mixtes, comme celui de Fouché avec Ernestine de

⁴ Voir MONTIGNY, M., *Guillemette de Rosnyvinen de Piré, histoire d'une famille bretonne*, Honoré Champion, Paris, 1923.

⁵ Arch. dép. Ille-et-Vilaine, fonds Rosnyvinen, 2 Er 354, À Essling, Hippolyte de Rosnyvinen est blessé d'un coup de feu à la tête. Le 24 mai, il envoie de ses nouvelles à sa mère.

⁶ BARTILLAT, C. de, *Histoire de la noblesse française, 1789-1989*, Paris, 1988, tome I, page 180.

⁷ René Savary, duc de Rovigo (1774-1834), général de la Révolution et de l'Empire, ministre de la Police en 1810 en remplacement de Fouché.

Castellane, restant des exceptions. Le 24 novembre 1801, le capitaine de Piré avait d'ailleurs épousé sa petite cousine, Marie-Pauline-Émilie Hay des Nétumières, issue, comme lui, de l'une des plus anciennes familles bretonnes⁸.

En 1814, le général de Piré participe à la campagne de France. Il est alors de tous les combats et défend avec véhémence le sol national⁹. À Fontainebleau, le 3 avril 1814, un décret impérial le fait comte d'Empire¹⁰. De retour à Rennes pendant les Cent-Jours, il prend le commandement de la ville, le 22 mars 1815. Quelques semaines plus tard, il est à Paris où l'empereur le nomme gouverneur des palais des Tuileries et du Louvre le 23 avril¹¹.

Napoléon ayant abdiqué le 22 juin, le comte de Piré se trouva proscrit par l'ordonnance du 24 juillet 1815. Ainsi disgraciés, Piré et sa famille quittent la France et gagnent Saint-Pétersbourg où le tsar Alexandre I^{er} leur assure sa protection et son amitié.

Autorisé par Louis XVIII à rentrer en France en 1819, Piré est fait chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis le 11 février 1820¹². Ce retour en grâce n'empêche pas pour autant le comte de Piré de mener intrigues et complots et de devenir, après la mort de Louis XVIII et selon un rapport du 3 novembre 1825 «l'homme de confiance du parti libéral dans la province et celui que l'on chargerait de diriger le mouvement s'il devoit y en avoir un en Bretagne»¹³.

Nous ne serons pas surpris qu'en juillet 1830, la chute de Charles X n'attriste pas le comte de Piré. Bien au contraire, il est rappelé par Louis-Philippe qui le replace à la tête d'une division et le nomme grand officier de la Légion d'honneur en 1834.

⁸ Leur contrat de mariage daté du 15 brumaire an X (6 novembre 1801) fut rédigé par maître Pocquet le Jeune. Arch. dép. Ille-et-Vilaine, fonds Rosnyvinen, état civil, 2 Er 354.

⁹ À Sainte-Croix, près de Colmar (décembre 1813), à Saint-Dié (10 janvier 1814), à Brienne (29 janvier), à La Rothière (1^{er} février), à Momant (16 février), à Troyes (24 février), à La Ferté-sur-Aube (28 février) et à Saint-Dizier (23 mars).

¹⁰ Arch. dép. Ille-et-Vilaine, fonds Rosnyvinen, 2 Er 354.

¹¹ *Ibidem*.

¹² Sur l'audience accordée par Louis XVIII et la famille royale à Hippolyte de Piré, voir Arch. dép. Ille-et-Vilaine, fonds Rosnyvinen, 2 Er 354, deux lettres d'Hippolyte de Piré à sa mère.

¹³ Arch. dép. Ille-et-Vilaine, surveillés politiques, liasse 4 M 501 : lettre datée du 3 novembre 1825 adressée à Monseigneur, sans signature. Le châtelain de Piré est considéré comme un dangereux meneur d'hommes capables de semer le désordre. À ce titre, il est surveillé de près par la police de Rennes et par le directeur de la police à Paris, qui adresse régulièrement ses rapports au préfet d'Ille-et-Vilaine. Le château de Piré semble alors devenir le lieu de réunion des principaux opposants bretons au pouvoir de Charles X. Les agents du pouvoir craignent en effet que la discrétion de ce rendez-vous campagnard ne masque de sourdes menées.

En 1848, après avoir pris part à trente-trois batailles rangées et à plus de cent cinquante combats d'avant-garde, Hippolyte de Piré, alors installé à Paris, se surprend à soixante-dix ans, à monter sur les barricades des Journées de Juin. La République lui décerna le titre de Premier Garde national de Paris. Il mourut dans la capitale le 29 juillet 1850. L'Arc de Triomphe, sur lequel est gravé son nom, nous rappelle le souvenir de l'avant-dernier des Piré.

Dans l'espérance de voir reflleurir les Lys :
le comte de Bonteville (1775-1846)
et le vicomte de Langle (1769-1832)

Auguste de Bonteville

Né à Larchamp en Mayenne, le 9 décembre 1775, Auguste-Louis-Marie Hay de Bonteville¹⁴, cousin germain d'Émilie des Nétumières, dont nous reparlerons, elle-même cousine germaine et belle-mère d'Hippolyte de Piré, apparaît, dans ses choix politiques, comme le juste contraire de ce dernier.

Au sujet d'Auguste de Bonteville, les archives sont muettes entre la date de sa naissance et les premiers mois de la Révolution. Aussi n'est-ce que le 14 décembre 1791 que nous le retrouvons engagé volontaire de seize ans sous les ordres du marquis Tuffin de la Rouërie. Deux ans plus tard, il est promu, âgé de seulement dix-huit ans, au grade de capitaine sous les ordres du prince de Talmont, de Cormartin et d'Aimé du Bois-Guy.

Dès octobre 1794, Auguste de Bonteville est chargé du commandement du sud de l'arrondissement de Fougères avec, pour lieutenant, son ami Tuffin de la Rouërie, cousin du marquis, avec lequel il rassemble plus de quatre cents hommes à Dompierre. Au printemps suivant, il est choisi pour remplacer Louis du Pontavice des Renardières, qui vient d'être fait prisonnier, à la tête de la deuxième colonne de la région de Fougères. Déjà reconnu par ses pairs, il fait preuve, aux côtés d'Aimé du Bois-Guy, d'une grande valeur militaire. Ne participe-t-il pas en juin et juillet 1795 à plusieurs rudes combats dans les régions de Vitré et de Fougères, allant jusqu'à provoquer les Bleus enfermés dans ces deux villes perdues au milieu d'un bocage blanc ?

¹⁴ Il est le fils d'Anne-Joachim Hay de Bonteville (1748-1814), comte de Keranraix, et de Victoire-Thérèse-Jeanne de Bailleul, dame d'Orcise. Sur Auguste de Bonteville, voir PAUTREL, E., *Notions d'histoire et d'archéologie pour la région de Fougères*, Riou-Reuzé, Rennes, 1927 et COUILLARD, A., *La chouannerie de 1815 dans le Pays de Fougères*, brochure conservée à la médiathèque Madame de Sévigné, Vitré.



Auguste Hay de Bonteville.
Cl. Grivet. Coll. musées de Vitré.

Durant cinq ans, de 1794 à 1799, se distinguant aussi dans la seconde chouannerie, il sera de tous les combats¹⁵. Par exemple, en février 1796, il participe à l'affaire de La Chaîne et fait porter le drapeau de l'armée royale de Bretagne au milieu des Bleus après avoir enfoncé toutes leurs lignes et avant de les poursuivre jusqu'à Ernée. Sa compagnie prend dès lors le nom

¹⁵ À Argentré, Antrain, Le Boisnault, Romagné, La Piochais, Fleurigné, La Croix-Avranchine, Saint-Hilaire-des-Landes, La Chaîne, Le Loroux, La Pèlerine, Saint-James, Lorceville, Chalelogé, Ergouge, Ernée, Fougères, Iné, Tremblay, Pontorson et Saint-Aubin-du-Cormier.

de *La Brutale* sous le commandement du tout nouveau colonel de Bonteville promu à ce grade le 26 janvier 1796 par le comte de Puisaye, avant de recevoir des mêmes mains le brevet de chevalier de l'ordre militaire et royal de Saint-Louis. L'ancien engagé volontaire vient d'avoir vingt-et-un ans.

De 1799 jusqu'à la pacification de 1800, Auguste de Bonteville commande en chef la région de Fougères. Le 9 juillet 1814, le chevalier de la Prévalaye, ancien commandant du parti royaliste dans le département d'Ille-et-Vilaine précise même qu'il a accompli cette mission «de manière à mériter l'approbation et les éloges des généraux sous lesquels il a servi»¹⁶.

À partir de 1802, Auguste de Bonteville se retire sur ses terres. Tout en respectant le traité de pacification ratifié par ses chefs, il refuse d'être intégré dans l'armée impériale, dont la seule évocation et celle du futur empereur suffisent à l'indisposer. Il épouse pourtant Marie-Jeanne Minault de la Hailaudière, nièce de Paul-Alexis Thomas de la Plesse, rallié à l'Empire et tout neuf sous-préfet de Vitré. Les convictions politiques pouvaient souffrir quelques entorses. Le couple vit alors entre Vitré, dans l'hôtel de la Hailaudière, place Impériale¹⁷, et à Mézières-sur-Couesnon, au château de la Ville-Ollivier, demeure des champs qu'Auguste fait somptueusement reconstruire.

Comme avant 1791, son nom disparaît presque totalement des textes pour ne réapparaître que sur les registres d'état civil à l'occasion de la naissance de son fils, Olympe-Paul, le 6 août 1806, ou sur la liste des 550 plus imposés du département¹⁸, où il côtoie une cinquantaine d'autres vitréens, parmi lesquels son père et son riche cousin, Marie-Paul des Nétumières, mais aussi quelques-uns des nouveaux notables créés par l'Empire.

Comme de nombreux gentilshommes de province, il vit retiré sur ses terres, mais reste prêt à comploter et à fronder. En 1814, âgé de trente-neuf ans, le comte de Bonteville est à nouveau au service de Louis XVIII et des princes de la Maison de France. Courson de Belle Issüe lui ordonne même, le 22 juin 1815, de procéder à la levée dans l'arrondissement de Fougères en qualité de colonel de la division de la ville et de l'arrondissement¹⁹. Pendant un mois, Auguste croit avoir retrouvé sa jeu-

¹⁶ Arch. dép. Ille-et-Vilaine, fonds Hay, Monbouan 3, lettre de recommandation du chevalier de la Prévalaye pour servir aux états de service d'Auguste de Bonteville, 9 juillet 1814.

¹⁷ Actuelle place de la République.

¹⁸ Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 3 M 7, 3 M 8, 3 M 9.

¹⁹ Arch. dép. Ille-et-Vilaine, fonds Hay, Monbouan 3, lettre de Courson Issüe à Auguste de Bonteville, 22 juin 1815.

nesse jusqu'à ce qu'il reçoive de la part du ministre secrétaire d'État à la Guerre, avec les remerciements du souverain nouvellement rétabli sur son trône, l'ordre «de dissoudre la troupe qu'il a formée et commandée dans l'arrondissement de Fougères et (de) rendre à leurs travaux les pay-sans qui en ont été momentanément éloignés»²⁰.

En soldat respectueux de la volonté d'un roi depuis si longtemps attendu, Auguste de Bonteville s'exécute et entreprend de faire, officiellement reconnaître son grade de colonel. Dès le 6 août 1814, son ami du Bois-Guy lui écrivait de Paris :

«Mon cher Auguste, ... Laissons faire le Roi, il est bon, il nous aime et lorsqu'il le pourra faire, il nous donnera des marques de sa bonté paternelle ; il n'est pas à même de faire ce qu'il desiroit, il faut donc nous faire ce raisonnement. Si nous avons encore notre usurpateur, nous jémirions (sic) sous son oppression, nous avons le Roi que nous désirions ... Attendons avec calme ce qu'il veut faire pour nous alors nous passerons pour de vrais royalistes.»²¹

Mais le roi n'était «pas à même de faire ce qu'il desiroit» (sic) et en juin 1816, après avoir présenté ses états de services²² faisant preuve de douze années consacrées à la cause royaliste, Auguste de Bonteville doit se résoudre, selon une lettre adressée à son épouse par le chevalier Baptiste de Couasnon, à ce que la commission n'ait «voulu lui reconnaître que le grade de lieutenant-colonel. Il partage en cela le sort de tous les officiers vendéens auxquels elle n'accorde que le grade immédiatement inférieur à celui dans lequel ils ont servi.»²³

On devine la déception d'Auguste de Bonteville, mais aussi sa résignation et son respect pour les décisions royales. Confirmé chevalier de Saint-Louis le 26 juin 1816²⁴, il disparaît à nouveau de la mémoire des hommes, comme si son existence n'avait eu pour unique raison d'être que la défense de la cause royaliste. Son nom apparaît une dernière fois sur les registres d'état civil de la commune de Mézières-sur-Couasnon où il est mort en son château de la Ville-Ollivier, le 8 janvier 1846.

²⁰ *Ibidem*, lettre du Ministre secrétaire d'État à la Guerre à Auguste de Bonteville, 27 juillet 1815.

²¹ *Ibidem*, lettre de Picquet du Bois-Guy à Auguste de Bonteville, 6 août 1814.

²² *Ibidem*, États de Service d'Auguste-Louis-Marie Hay de Bonteville, document à l'en-tête de l'Armée Royale de Bretagne, sans date.

²³ *Ibidem*, lettre du Chevalier Baptiste de Couasnon à Madame de Bonteville, 15 juin 1816.

²⁴ *Ibidem*, notes extraites du Dictionnaire de l'Abbé Angot, tome II.

Augustin de Langle

Comme pour Auguste de Bonteville, qui est de six ans son cadet, nous ne savons que peu de choses de la vie d'Augustin de Langle²⁵ avant son ralliement à l'armée des Princes, le 2 octobre 1791. Il a vingt-deux ans et s'apprête à mener une existence particulièrement aventureuse entre l'armée royale de Bretagne et l'armée de Condé qu'il ne quitta qu'en 1801 avec le grade de lieutenant en premier de la première compagnie de canonniers du corps d'artillerie²⁶.

On ne retrouve la trace du jeune vicomte que le 18 juin 1805, jour de son mariage, en l'église Saint-Germain de Rennes, avec Céleste-Jacquette de Montbourcher (1776-1837). Mais il nous échappe très vite pour ne refaire surface qu'à deux reprises avant la Restauration, le 14 pluviôse et le 8 nivôse an XI, dates de la levée définitive du séquestre apposé sur ses biens pour cause d'émigration et de la remise de son certificat d'amnistie.

Aucune trace de lui sous l'Empire, pas même dans la liste des 550 plus imposés du département, ou aucun Langle ne figure, ce qui témoigne de l'ampleur du revers de fortune subi par cette famille et du très probable repli du vicomte sur ses terres. Il lui faut reprendre en main ses propriétés, avant de retrouver le train de vie d'autrefois.

Augustin sort de l'ombre avec le retour du roi qui le fait chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis dès le 20 août 1814 et chef de bataillon le 4 février suivant. Succédant le 29 juin 1823 au baron d'Empire Thomas de la Plesse, il devient sous-préfet de l'arrondissement de Vitré. Le 27 janvier 1826, la Commission de liquidation lui accorde une indemnité de 77 563,40 francs or pour les biens dont il a été dépossédé en Ille-et-Vilaine. Ainsi est-il remercié de son indéfectible fidélité envers la Maison de France.

Le 26 mars 1830, des raisons de santé lui font anticiper une démission qu'il aurait certainement présentée quelques semaines plus tard refusant de servir, à l'issue des Trois Glorieuses, un cadet devenu roi des Français. Il meurt à Vitré le 14 janvier 1832 en son hôtel de la rue de Nantes.

²⁵ Augustin-Marie-Joseph de Langle est né à Vitré le 17 novembre 1769. Il est issu de l'union de Louis-Marie de Langle, comte de Beaumanoir, ancien lieutenant-colonel d'Infanterie, et de Judith-Catherine-Guyonne Aubert du Lou. Sur Augustin de Langle, voir comte Pierre de Langle, *Monographie familiale, Augustin-Marie-Joseph de Langle*, livre IV, chapitre 1, coll. particulière ; étude aimablement communiquée par M. et Mme Karkégi de Langle.

²⁶ BITTARD DES PORTES, René, *Histoire de l'Armée de Condé*.

Sur son quant-à-soi : le marquis des Nétumières (1753-1821)

À la différence du jeune chevalier de Piré qui ne fit que suivre ses parents, du comte de Bonteville et du vicomte de Langle, Marie-Paul Hay, marquis des Nétumières²⁷, refusant d'abandonner ses terres, fit le choix de ne pas émigrer.

Pour le chef de nom et d'armes des Nétumières, ancien élève du collège d'Harcourt où il avait été le camarade du futur évêque d'Autun, puis prince de Bénévent, l'avenir semblait tout tracé dans sa province où l'attendait sa lointaine cousine, Émilie-Olympe Hay de Bonteville. Leur mariage, le 27 avril 1779, devait sceller la réunion de la fortune des Hay en unissant la branche aînée, Nétumières, à la cadette, Bonteville.

De 1780 à 1789, le marquis des Nétumières et son épouse vivent en seigneurs féodaux à la tête de leurs vastes et nombreux domaines du pays de Vitré et s'emploient activement à la restauration et à l'embellissement de leur propriété des Rochers, ancienne demeure de madame de Sévigné.

Abandonnés par leurs proches qui ont émigré ou qui se sont engagés dans la Contre-Révolution, le marquis et la marquise des Nétumières parviennent jusqu'en 1792 à se faire oublier sur leur domaine des Rochers. Mais on n'échappe pas si facilement à son destin. À l'angoisse quotidienne en garde à vue derrière les murs épais de leur château ou en leur hôtel de Vitré succédera l'humiliation de l'emprisonnement au château de Vitré puis aux prisons de Rennes, le Bon Pasteur et la Trinité.

Suspectés de collusion avec les chouans et de propos contre-révolutionnaires, le marquis et son épouse échappent de peu au couperet de la guillotine et ne retrouvent leur pleine et entière liberté qu'en 1800. Douloureusement meurtris par dix années épouvantables, ils aspirent à retrouver, entourés de leurs quatre enfants et de leurs proches, le bonheur simple d'avant 1789.

Reprenant possession de leurs biens restés presque intacts, le marquis et la marquise des Nétumières se consacrent à la remise en ordre des affaires familiales, y compris celles de la comtesse Olympe de Bonteville, la mère de la marquise. Dès le 20 juin 1801, grâce aux multiples interventions et aux relations de son gendre, la comtesse et sa fille cadette,

²⁷ Né au château des Rochers le 30 janvier 1753, Marie-Paul Hay des Nétumières est le fils aîné de Paul-Charles Hay, marquis des Nétumières, et de Marie-Françoise-Rose de Larlan de Kercadio, comtesse de Rochefort. Sur Marie-Paul des Nétumières et son épouse, voir GAUTIER, S., *Marie-Paul et Émilie-Olympe, le marquis et la marquise des Nétumières en famille et en société*, mémoire de DEA, sous la direction d'O. Chaline, Rennes, 2001.

Olympe-Marie, sont définitivement éliminées de la liste des émigrés, ce qui permet de procéder à la liquidation de la succession du comte Hercule de Bonteville, beau-père du marquis. Toujours avec le soutien du châtelain des Rochers, la comtesse de Bonteville obtient, le 19 septembre 1801, la main levée du séquestre de ses biens invendus en Ille-et-Vilaine, à l'exception des bois et forêts, puis le 5 octobre, elle rentre en possession de ses biens invendus dans le Morbihan. Quelques semaines plus tard, le marquis des Nétumières avance à sa belle-mère une somme de 20 000 livres tournois qui lui permet de racheter la seigneurie du Haut-Bois.

Comme avant 1789, se tenant à l'écart des problèmes politiques, Marie-Paul des Nétumières, soutenu par son épouse, apparaît, au sortir de la Révolution et jusqu'à sa mort en 1821, comme un chef de famille soucieux d'un patrimoine dont il n'est que le dépositaire, comme un homme attentif au bien-être et au futur de ses proches : il rétablit sa fortune, celle de sa belle-mère, marie sa belle-sœur au marquis Bareau de Girac et, entre 1801 et 1814, unie ses enfants aux héritiers de vieilles familles bretonnes.

En l'an XI (1803), Marie-Paul des Nétumières déclare exercer la profession de propriétaire-rentier et estime son revenu annuel à 30 000 livres. C'est de loin la plus imposante fortune d'Ille-et-Vilaine. À cette date, alors que l'imposition moyenne des trente plus imposés du département se situe autour de 2 300 livres, celle du marquis avoisine les 8 200 livres. Son impôt foncier pour les ans XII (1803-1804) et XIII (1804-1805) approche les 9 100 livres. Aussi soutient-il la comparaison avec les plus riches contribuables bordelais que Michel Figeac a décrit dans sa thèse²⁸.

Avant comme après la Révolution, les préoccupations du marquis des Nétumières sont essentiellement tournées vers sa famille et son patrimoine. Malgré son immense fortune, il restera toute sa vie à l'écart de la bonne société de Vitré et de Rennes auprès de laquelle il avait acquis, dès les années 1780 et selon son épouse, une réputation de «sauvage»²⁹. Aussi ne sait-on presque rien de ses opinions politiques. Ancien député des États de Bretagne auprès de Louis XVI, suspect en 1793, otage en l'an VIII (1799), élu membre du collège électoral du département d'Ille-et-Vilaine à la totalité des suffrages en l'an XI (1802-1803), beau-père du général et comte d'Empire Hippolyte de Piré, cousin du colonel chouan Auguste de Bonteville, Marie-Paul des Nétumières demeure toujours sur son quant-à-soi et assiste, sans jamais ouvertement prendre parti, à la succession des régimes. Une position qui n'est pas celle d'un faible, mais plutôt celle d'un malin.

²⁸ FIGEAC, M., *La noblesse bordelaise, 1760-1830*, thèse d'histoire.

²⁹ Arch. dép. Ille-et-Vilaine, fonds Hay, Monbouan 1, lettre d'Émilie des Nétumières à sa mère, Olympe de Bonteville, 2 décembre 1779.

Dès 1789, la noblesse est divisée en deux, au sein même des familles, entre ceux qui font le choix d'émigrer et ceux qui restent. À l'aube du XIX^e siècle, l'ancienne caste des ci-devants sort profondément meurtrie par dix années d'épouvante et le temps des épreuves n'est pas encore terminé. L'Empire crée trois types d'aristocrates : celui qui se rallie pour la gloire et par souci d'intérêt, comme Hippolyte de Piré, celui qui devient un émigré de l'intérieur ulcéré par l'ascension de l'usurpateur, tels Auguste de Bonteville ou Augustin de Langle, et celui qui, retiré sur ses terres, reste silencieux, à l'image de Marie-Paul des Nétumières. Le retour du roi les bras chargés de lys fanés ouvre une courte période de paix, d'équilibre et de tranquillité, mais ne résout rien en profondeur, les uns restant fidèles à l'Aigle aux ailes coupées, les autres certes apaisés par le rétablissement de la monarchie légitime, mais aussi déçus dans leurs prétentions. Dans le premier tiers du XIX^e siècle, de la cour des Tuileries au château tapi derrière les cèdres de son parc, la noblesse française, et à plus forte raison vitréenne, panse ses plaies, mais perd aussi ses illusions. Plus rien ne sera donc jamais comme avant. La Révolution de 1830 consacra le triomphe de la bourgeoisie entre les mains de laquelle vont se concentrer les pouvoirs économique et politique.

Stéphane GAUTIER

RÉSUMÉ

En France, les trois premières décennies du XIX^e siècle, de l'accession au pouvoir de Napoléon Bonaparte à l'avènement de Louis-Philippe, constituent une période particulièrement troublée au cours de laquelle quatre régimes vont se succéder : le Consulat, l'Empire, la Restauration, puis la monarchie de Juillet. Au sortir de la tourmente révolutionnaire, la noblesse française, et plus particulièrement vitréenne, prise dans le tourbillon de cette valse-succession, ne réagit pas de manière homogène. Mis en parallèle, les parcours personnels du général-comte de Piré, du comte de Bonteville, du vicomte de Langle et du marquis des Nétumières, tous issus de quatre des plus anciennes familles du pays de Vitré, témoignent par leurs situations, leurs fidélités et leurs engagements politiques opposés, de la diversité de la noblesse française. Si les apparences restent souvent sauvées, la monarchie de Juillet, bientôt dite bourgeoise, ne réconciliera pas les parents ennemis.